



RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 B 01308

Numéro SIREN : 478 439 664

Nom ou dénomination : A.T.E.

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2016 sous le numéro de dépôt 5807



SAS au capital de 40.000,00 €
RCS AIX-en-PROVENCE 478 439 664
20 Rue BARTHELEMY THIMONNIER
13500 MARTIGUES

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES

L'an deux mille seize
Et le 4 mai à 9 heures

Les actionnaires de la Société «A.T.E», Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 €, divisé en 1.000 actions de 40,00 € chacune, se sont réunis au siège social sur la convocation qui leur a été adressée individuellement par le Président.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée à leur entrée par les actionnaires présents ainsi que par les représentants et les mandataires des actionnaires non présents.

L'assemblée est présidée par Madame Véronique FAVIER, Présidente.

Monsieur PHIL LE FRANCOIS est désigné comme secrétaire de la séance.

Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que deux actionnaires représentant 1.000 actions sur les 1.000 actions composant le capital social sont présents ou régulièrement représentés.

Le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- agrément du président à la cession OREV/BBTC
- démission de Madame FAVIER en qualité de Présidente ce jour
- nomination de la société BBTC en qualité de nouveau président à compter de ce jour
- pouvoirs.

PREMIERE RESOLUTION

Le président informe les associés de ce qu'une cession d'actions est envisagée entre la société OREV et la société BBTC.

Le Président informe les associés de son agrément et demande donc qu'il soit donné acte de sa position sur la cession conformément aux statuts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale des actionnaires prend acte de la démission de Véronique FAVIER en qualité de Présidente de la SAS ATE à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale des actionnaires nomme la société BBTC (BIG BROTHER TRADING CORPORATION) SASU au capital de 46.000 €, inscrite au RCS de PARIS sous le N°501 369 110, dont le siège social est sis à Paris (75008), 10 Rue de Penthièvre, en qualité de nouveau Président de la SAS ATE à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au Président de la SAS ATE d'accomplir toutes les formalités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 15 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et les associés.

Fait à Martigues le 4 mai 2016
en quatre exemplaires

**BIG BROTHER TRADING CORPORATION
B.B.T.C.**

10, rue Penthièvre
75 008 PARIS
501 369 110 RCS Paris

Mme Favier



Société BBTC

